

République Démocratique du Congo



MINISTÈRE DU BUDGET

SEMINAIRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

RAPPORT SYNTHÈSE DES TRAVAUX

27 juillet 2017

1. INTRODUCTION

La sixième session du séminaire d'orientation budgétaire de l'exercice 2018 s'est tenue à Kinshasa, au Pullman Hôtel du 25 au 27 juillet 2017. Y ont pris part, les membres du Parlement, les partenaires techniques et financiers, les experts du Gouvernement ainsi que les organisations de la société civile.

Ces assises organisées par le Gouvernement de la République à travers le Ministère du Budget, a connu l'appui financier des Partenaires techniques au développement réunis au travers le projet PROFIT CONGO exécuté par le COREF.

Les travaux ont connu quatre (4) temps forts, à savoir :

1. La séance d'ouverture du séminaire ;
2. Les exposés des experts;
3. Les préoccupations des participants en rapport avec les différents exposés ; et
4. Les travaux en atelier.

Knd

SP

on

g

P

A

B

J

TH

I. DE LA SEANCE D'OUVERTURE

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur le Secrétaire Général au Budget a rappelé le fondement juridique du Séminaire d'Orientation Budgétaire, à savoir la LOFIP en son article 13. Ses objectifs consistent notamment à informer, expliquer et à faire participer tous les acteurs impliqués au processus budgétaire sur les grandes orientations de la politique budgétaire de l'exercice 2018, gage de la transparence et la participation citoyenne dans le processus budgétaire.

L'ouverture solennelle du séminaire d'orientation budgétaire 2018 a été effectuée par Son Excellence Madame la Vice-Ministre du Budget, au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget empêché.

Dans son propos, Son Excellence Madame la Vice-Ministre a rappelé le cadre légal de l'exercice du séminaire d'orientation budgétaire ainsi que ses objectifs dans l'encadrement de la politique budgétaire.

Elle a par la suite présenté les quatre thèmes retenus et les résultats attendus de ces thèmes, avant d'exhorter les séminaristes à proposer des pistes d'amélioration aux problématiques posées à travers ceux-ci.

II. DES EXPOSES DES EXPERTS

Quatre thèmes ont été retenus et présentés par les experts du Gouvernement dans le cadre du Séminaire d'orientation budgétaire 2018. Il s'agit de :

1. **La planification stratégique pour l'émergence de la RDC et les hypothèses macroéconomiques** par Monsieur Marcel KANDA, Expert à la Direction des Etudes Macroéconomiques du Ministère du Plan, en lieu et place de Monsieur Maximilien SINGA, Directeur-Chef de service empêché pour raison de service ;
2. **Le Cadre budgétaire à moyen terme 2018-2020 et la Lettre d'orientation budgétaire 2018**, par Monsieur Raymond NDUDI PFUTI, Secrétaire Général au Budget ;
3. **La Circulaire budgétaire et les Projets annuels de performance 2018**, par Madame Colette MATA, Directeur-Chef de Service de la Préparation et du Suivi du Budget ;
4. **L'impact des mesures fiscales sur la mobilisation des recettes**, par Monsieur MUTOMBO MULE MULE, Directeur de Cabinet aux Finances ;

2.1. La planification stratégique pour l'émergence de la RDC et les hypothèses macroéconomiques

L'intervenant a fait l'historique des documents de planification que le pays a connus depuis 2001, avant d'aborder le Plan National Stratégique de Développement qui constitue le cadre actuel de planification stratégique du pays.

Le Plan National Stratégique de Développement vise le développement de la RDC à l'horizon 2050, suivant un modèle axé sur la diversification de l'économie avec un accent sur l'agriculture.

Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including names like 'Kanda', 'NDUDI', and others.

Ce plan contient trois livres :

- **le 1^{er} livre**, fait le point sur les récents développements enregistrés par le pays, effectue la revue des plans et des cadres stratégiques de développement mis en œuvre par le pays de 2002 à 2015 et décline la vision de développement du pays en passant par 3 séquences, à savoir pays à revenu intermédiaire d'ici 2021, pays émergent aux alentours de 2030 et pays développé à l'horizon 2050 ;
- **le 2^{ème} livre**, décline les stratégies globale et sectorielles de développement du pays, les outils de leur mise en œuvre et le financement du Plan National Stratégique du Développement ;
- **le 3^{ème} livre**, détermine les actions à mener dans le cadre de la première phase de mise en œuvre du Plan National Stratégique de Développement, c'est-à-dire la mise en œuvre du plan quinquennal 2017-2021.

Enfin, l'intervenant a présenté les hypothèses qui ont sous-tendu le cadrage macroéconomique 2018-2020, notamment l'exploitation des secteurs créateurs de richesses et d'emplois tels que l'agriculture, l'industrie et le tourisme et la production attendue des industries extractives.

2.2. Le Cadre budgétaire à moyen terme 2018-2020 et la Lettre d'orientation budgétaire 2018

L'exposé sur ce thème a comporté deux volets. Le premier a consisté à présenter le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2018-2020 et le second la Lettre d'orientation budgétaire 2018.

En ce qui concerne le CBMT 2018-2020, Monsieur le Secrétaire Général a commencé par rappeler le fondement légal de cet outil, son bien-fondé et sa portée avant de décliner l'évolution prévisionnelle des recettes, des dépenses, du solde et de l'endettement au cours de la période.

L'intervenant a chuté par la présentation de la Lettre d'orientation budgétaire 2018 qui décline les grandes orientations de la politique budgétaire et les mesures y afférentes.

2.3. La Circulaire budgétaire et les Projets annuels de performance 2018

Dans son intervention, Madame le Directeur-Chef de Service de la Préparation et du Suivi du Budget a présenté la circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du Budget et les projets annuels de performance de l'exercice 2018.

La circulaire de l'exercice 2018 contient quatre points, à savoir :

- 1) les **directives d'ordre général** qui mettent l'accent sur la nécessité de respecter le calendrier budgétaire, la nomenclature budgétaire, le cadrage macroéconomique 2018-2020, les principes budgétaires, la Lettre d'Orientation Budgétaire et le Cadre Budgétaire à Moyen-Terme. Elles énoncent en outre les orientations à suivre dans la phase d'élaboration des prévisions budgétaires sectorielles, des conférences budgétaires et des arbitrages tant par le Gouvernement que par le Parlement ;
- 2) Les **instructions relatives aux recettes** qui abordent principalement les méthodes de projections de ces dernières ;
- 3) Les **instructions relatives aux dépenses** qui abordent les méthodes de projections de ces dernières ;
- 4) Les directives particulières se rapportant aux charges communes, aux Provinces et Entités Territoriales Décentralisées ainsi qu'à l'élaboration des Projets annuels de performance ;

Knd
H

P

BN

A

[Signature]

3

[Signature]

JAS

Quant au Projet annuel de performance, (PAP) en sigle, l'intervenante a soulevé son importance dans la migration vers le budget-programme, notamment en vue de mieux rendre compte de l'efficacité de l'action publique. Elle a par ailleurs décrit son contenu dont les éléments de sa structure devront être pris en compte lors de son élaboration par les sectoriels.

L'oratrice a terminé son exposé par un appel à tous les services au strict respect de la circulaire 2018 afin d'obtenir des prévisions budgétaires qui reflètent les politiques publiques.

2.4. L'impact des mesures fiscales sur la mobilisation des recettes

Après avoir décrit le contexte dans lequel les 28 mesures de relance et de stabilisation de l'économie ont été prises, Monsieur le Directeur de Cabinet a énuméré les principales mesures fiscales de chacune des administrations financières, assorties d'une évaluation budgétaire.

En effet, l'intervenant a évoqué le ralentissement de l'économie mondiale comme cause de la baisse des cours des principales matières d'exportation du pays, qui impacte négativement le cadre macroéconomique et, par ricochet, les recettes internes du pays. Suite à cela, a-t-il renchéri, le Gouvernement s'est vu obligé de prendre des mesures devant permettre la stabilisation et la relance de l'économie.

L'orateur a conclu que ces mesures fiscales visent à renforcer notamment la lutte contre la fraude fiscale et douanière, ainsi qu'à éradiquer la corruption.

Handwritten signatures and initials in blue ink:

- Top left: *Vndx*
- Top center: *DN*
- Top right: *↩*
- Bottom left: *P*
- Bottom center: *A*
- Bottom center-right: *B*
- Bottom right: *Jkt*

III. DES PREOCCUPATIONS DES PARTICIPANTS

La pertinence de ces exposés n'a pas laissé indifférents les participants au séminaire qui ont soulevé des préoccupations assorties des recommandations. L'essentiel de ces préoccupations a tourné autour de :

- 1) la possibilité de maximisation des recettes par l'installation effective des caisses enregistreuses pour permettre la remontée de l'information sur la TVA collectée et par l'actualisation des répertoires des assujettis ;
- 2) la nécessité de recadrer le cadre de planification du pays par l'évaluation de la fragilité dont les résultats permettront un meilleur diagnostic du PNSD;
- 3) le doute sur la qualité du cadre de planification du pays à l'absence d'un recensement général de la population et de l'habitat ;
- 4) l'impact de la modicité des recettes sur l'application de la pluri-annualité dans le processus budgétaire;
- 5) l'absence de certaines informations dans le cadrage macroéconomique, notamment le taux d'intérêt et le taux de chômage.

Pour leur part, les intervenants ont rencontré les différentes préoccupations à la grande satisfaction des participants et ont noté avec intérêt les recommandations formulées par ces derniers.

ou

Vand
A

P

A

A

A

AT

IV. DES TRAVAUX EN ATELIER

Les participants, constitués des partenaires techniques et financiers, des experts du Gouvernement ainsi que des membres de la société civile, ont été répartis en dix-sept (17) équipes dont 3 en recettes et 14 en dépenses.

En recettes, les travaux ont porté essentiellement sur la stratégie de mobilisation des ressources et les mesures fiscales envisagées tandis qu'en dépense, ils ont porté sur les actions phares des politiques sectorielles ainsi que leur mode de financement.

Il s'agit des équipes ci-après :

1. *Recettes fiscales ;*
2. *Recettes domaniales et ressources extérieures ;*
3. *Recettes administrative, judiciaire et de participation ;*
4. *Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel;*
5. *Santé ;*
6. *Développement rural ;*
7. *Agriculture ;*
8. *Energie ;*
9. *Transports ;*
10. *Justice ;*
11. *Pouvoir judiciaire ;*
12. *Tourisme ;*
13. *Infrastructures ;*
14. *Défense ;*
15. *Police ;*
16. *Affaires étrangères ; et enfin*
17. *Services de Sécurité.*

A l'issue de ces travaux, chaque groupe a fait une restitution de ses conclusions en plénière.

Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including names like 'Khalid', 'on', 'P', 'A', 'B', 'B', and 'Jki'.

V. CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

Les travaux de Séminaire d'Orientation Budgétaire 2018 se sont déroulés dans un climat de convivialité. Les participants ont formulé des recommandations, en vue d'une mobilisation accrue des recettes devant couvrir de façon maximale les politiques publiques contenues dans le programme du Gouvernement.

Ces recommandations ont été versées au Secrétariat technique du séminaire, et feront objet d'une exploitation pour leur prise en compte lors de la finalisation du Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2018-2020. Parmi celles-ci, l'on peut citer ce qui suit :

□ En matière des recettes

1. Réviser la nomenclature des droits, taxes et redevances en intégrant les nouveaux actes générateurs, ceux non activés et ceux non perçus ;
2. Actualiser les arrêtés interministériels fixant les taux de taxation des droits, taxes et redevances et leurs modalités de perception ;
3. Prendre en compte de l'impact de la révision du Code minier ;
4. Renforcer des conditions d'octroi des exonérations ;
5. Lutter contre le fractionnement des envois en orientant les contrôles a posteriori vers les stocks des marchandises
6. Procéder à la signature du décret portant mise en place d'un cadre de concertation définissant les compétences de parties prenantes en matière des ressources extérieures ;
7. Mettre en place un mécanisme de communication et d'échange des données avec les Ministère de l'Energie et les services d'assiettes par une gestion régulière et transparente du fichier des assujettis en impliquant la société civile du secteur ;

8. Mettre en place une chaîne de la recette.

□ En matière des dépenses

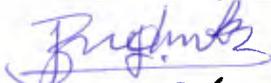
1. Allouer des crédits conséquents pour la mise en œuvre des politiques publiques dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, des Infrastructures, du Développement rural et de l'Energie ;
2. Allouer des crédits nécessaires pour la poursuite de la construction des logements sociaux déjà amorcée mais interrompue par faute de moyens financiers ;
3. Prévoir des crédits supplémentaires en faveur du pouvoir judiciaire pour la prise en compte des installations des nouveaux magistrats dans les nouvelles provinces issues du démembrement ;
4. Augmenter des crédits relatifs aux frais secrets de recherche pour la prise en charge des contentieux électoraux.

Telle est l'économie des travaux de Séminaire d'Orientation Budgétaire 2018.

Fait à Kinshasa, le 27 juillet 2017

Le Secrétariat Technique,

Zénon KUKUNI NDEYALE



Félicien MBO LUANDA



Daddy-Arthur LUKWASA NDEMBE



Jules MPETSHI LONGA



Thierry IKAMBA BOONGO



Doudou MPWEMISANG MAKUTH



Odon NSINGI MAWALALA



Dody BOTEKA MBULA



Timon LISUMBU

